

Hans-Ulrich Jost

### **A propos de l'histoire des grèves en Suisse**

Lorsqu'on parle de mouvements de grève, on imagine souvent que cette forme de conflit social n'a guère à voir avec les pratiques helvétiques. Comme la neutralité et la démocratie directe, l'image d'une Suisse épargnée par les grèves figure même au cœur de l'histoire nationale et patriotique. Il suffit pourtant d'y regarder de plus près, pour découvrir que cette version des faits est pour le moins contestable. Développée après le Deuxième conflit mondial dans le climat de la guerre froide<sup>1</sup>, elle reflète en effet les préoccupations des milieux politiques bourgeois de l'époque, soucieux non seulement de renforcer l'idée d'unité nationale, mais de couper l'herbe sous les pieds de tous ceux qui seraient tentés de voir en Suisse une tradition de lutte de classe situant le pays sur le même plan que les autres nations industrialisées.

De là viennent les louanges de ladite Paix du travail de 1937, hissée dès lors au rang des mythes nationaux. En l'occurrence, il ne s'agissait que d'un accord entre patronat et syndicats de l'industrie des métaux seulement, d'ailleurs très controversé, qui engageait uniquement les partenaires à élucider, selon les règles de la bonne foi, les différends ou conflits éventuels, et à observer une paix absolue du travail pendant la durée de la convention (deux ans). Et si, au cours des années qui suivent la Deuxième guerre mondiale, ce type de collaboration entre capital et travail s'est étendu et a connu une plus grande reconnaissance, ce fut en premier lieu la conséquence de l'introduction des contrats collectifs, imposés par le Conseil fédéral en 1943<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> « 25 Jahre Friedensabkommen in der schweizerischen Maschinen- und Metallindustrie », von Hans Schindler, Ernst Wüthrich, Max Holzer, Eugen Hug, *NZZ*, 2814/25, 1962. Pour une approche critique, cf. « Arbeitsfrieden - Realität eines Mythos », *WIDERSPRUCH-Sonderband*, 1987 ; Paolo Gilardi, *De la "Genève rouge" à la paix du travail. Mouvement ouvrier et patronat genevois face à la question de la paix sociale, 1935-1938*, Genève : Ed. Que Faire, 1987.

<sup>2</sup> Eduard Eichholzer, « Aus der Geschichte des schweizerischen Gesamtarbeitsvertrages », *Revue de droit suisse* 83, 1964/1, pp. 41-79.

Un épisode significatif montre à l'évidence que le maintien d'une image mythique de la paix sociale en Suisse était peu compatible avec la recherche historique. Lorsque, en 1959, le professeur Erich Gruner demandera au directeur des Archives fédérales l'accès aux dossiers concernant la grève générale de 1918, ce dernier lui oppose un net refus. Le prétexte alors invoqué ? Il faut impérativement renoncer à de telles études pour ne pas créer derechef un climat de lutte de classe en Suisse, et ainsi offrir à certains milieux des arguments pour leurs luttes politiques.

Cela dit, les grèves ont dans le pays une longue histoire, bien que dissimulée. Opposant ouvriers et ouvrières au patronat, cette forme de conflits apparaît déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle, comme en témoigne l'exemple d'une grève dans une fabrique d'indiennes de Bâle en 1794<sup>3</sup>. Et si leur nombre progresse lentement au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la situation change sensiblement à partir des années 1860. Avec la croissance d'une classe ouvrière soumise à des conditions de travail extrêmement dures, le recours aux débrayages devient en effet de plus en plus fréquent. De sorte qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, avec une pointe de près de 300 grèves en 1907<sup>4</sup> et deux grèves générales (à Genève en 1902<sup>5</sup> et à Zurich en 1912<sup>6</sup>), de tels mouvements atteignent un premier paroxysme. Ainsi, à comparer avec la Grande-Bretagne où l'on compte quelque 900 grèves en 1911 pour une classe ouvrière dix fois plus nombreuse, on constate que la Suisse ne se distingue nullement en ce domaine des autres pays industrialisés.

En 1918 finalement, dû pour l'essentiel à la dégradation catastrophique des conditions de vie d'une grande partie de la population, éclate une grève générale étendue à tout le pays - soit le conflit national le plus grave depuis la guerre du Sonderbund en 1847. Puis viendront les tracasseries policières ou juridiques et la politique répressive envers le mouvement ouvrier, qui contribuèrent sans doute

<sup>3</sup> Christian Simon, "Wollt ihr euch der Sklaverei kein Ende machen ?" Der Streik der Basler Indiennearbeiter im Jahre 1794 », Allschwil, 1983.

<sup>4</sup> Hans Hirter, « Die Streiks in der Schweiz in den Jahren 1880-1914: Quantitative Streikanalyse », in Erich Gruner, *Arbeiterschaft und Wirtschaft in der Schweiz 1880-1914*, Bd. 2/2, pp. 837-1008.

<sup>5</sup> Charles Philippona, « Le "Courrier de Genève" et la grève générale de 1902 », *Pour une histoire des gens sans Histoire*, Lausanne : ed. d'en bas, 1995, pp. 233-244.

<sup>6</sup> Urs Jacob, *Der Zürcher Generalstreik vom 12. Juli 1912*, mémoire de licence, Université de Zurich, Mettmensstetten, 1977 ; Karl Lang, « Arbeiter, heraus ! », *Tages Anzeiger Magazin*, 49, 9 déc. 1972, pp. 17-23.

au recul du nombre de grèves. Néanmoins, force est de souligner qu'en dépit du chômage qui sévit durant la crise économique mondiale, les tensions sociales tiennent le monde du travail en haleine et prêt à réanimer le front des grèves<sup>7</sup>. Il faut attendre le déclenchement de la Seconde guerre mondiale et l'instauration du plein emploi occasionné par une politique autoritaire, pour que les arrêts de travail se raréfient. Ceux-ci refont par contre surface dans l'immédiat après guerre, et ce en dépit de l'arrêté fédéral de 1943.

De fait, c'est la haute conjoncture des années 1950-1960, accompagnée de l'engagement massif d'une main-d'œuvre étrangère, qui pousse les ouvriers suisses – ou plutôt leurs dirigeants syndicaux – à renoncer à la grève pour lui préférer la négociation autour des contrats collectifs. Certes, le nombre d'arrêts de travail est alors presque insignifiant, mais cet outil de combat reste une manifestation importante de la dignité des travailleurs. Même si elles se soldent souvent par un échec, les grèves de ces dernières années (chez Baumgartner près de Lausanne, à la Boillat de Reconvillier et chez Swiss airline, par exemple) mettent fort bien en lumière cette composante significative des luttes ouvrières.

En Suisse, l'étude des grèves ne n'est guère appréciée, car elle dérange une histoire harmonieuse de la démocratie helvétique et met à mal le mythe de la Paix du travail. Au sein des milieux dirigeants, on considère la grève comme un acte illicite, et ce jugement est fréquemment repris par les historiens du début du XX<sup>e</sup> siècle. Ce sont les tensions sociales croissantes des années 1960, qui les inciteront à porter un regard plus critique et à s'orienter davantage vers l'histoire du mouvement ouvrier. En outre, la perspective de la commémoration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la grève générale de 1918 suscite alors, à son tour, des recherches importantes en ce domaine<sup>8</sup>. Toutefois, si le processus enclenché à ce moment permet de disposer aujourd'hui d'une bonne centaine d'études en matière de grèves et de conflits du travail, il reste à en élaborer la synthèse.

<sup>7</sup> Signalons une étude qui met en évidence les rapports entre les sexes lors de mouvements de grève : Sabine Christe, « "A travail égal, salaire égal", une revendication féministe ? Les conflits du cadran métal en 1937 et 1946 », in Sabine Christe, Nora Natchkova, Manon Schick, Céline Schoeni, *Au Foyer de l'inégalité*, Lausanne : Antipodes, 2005, pp. 245-288.

<sup>8</sup> Willi Gautschi, *Der Landesstreik 1918*, Zürich/Einsiedeln/Köln : Benziger, 1968. Nouvelle édition chez Chronos (Zurich) 1988, avec une postface de H.-U. Jost comportant une bibliographie des études réalisées après 1968.

Certes, l'ouvrage fondamental réalisé sous la direction d'Erich Gruner comporte l'analyse la plus étoffée à ce sujet, mais uniquement pour les années 1880-1914<sup>9</sup>. Auparavant, mais de manière moins systématique, Erich Gruner avait lui-même étudié les grèves de la période 1800 à 1880<sup>10</sup>. Et si le chapitre d'une cinquantaine de pages qui en a résulté contient un grand nombre d'informations, il n'offre pas encore un résumé pertinent des conflits sociaux qui ont rythmé à la fois l'industrialisation et la création de l'Etat fédéral de 1848.

Il reste aussi beaucoup à faire sur le plan de l'intégration des mouvements de grèves dans une histoire politique, sociale et économique de la Suisse. Car les études réalisées, souvent monographiques et ne portant que sur un seul cas, n'éclaircissent pas vraiment le rôle des grèves dans la vie politique et économique. Entre autres les circonstances ayant trait à l'engagement de l'armée, appelée maintes fois à la rescousse pour maintenir l'ordre, n'ont été analysées que de manière superficielle et partisane<sup>11</sup>. D'un autre côté, il serait nécessaire de mieux prendre en compte les sacrifices consentis par les ouvriers et les ouvrières dans leurs luttes pour la dignité du travail et des salaires décents. Il en va de même des aspects sombres du monde du travail, auxquels la recherche ne s'est pas suffisamment intéressée. Les grèves des ouvriers employés au percement des tunnels du Gothard et du Simplon, par exemple, ont pour principale origine des conditions de vie et d'hygiène littéralement effarantes<sup>12</sup>. Or en règle générale, les manuels d'histoire n'insistent guère sur ces aspects de l'évolution industrielle ; et même l'ouvrage publié par l'Union syndicale suisse en 1980, consacré à commémorer son siècle d'existence, se contente à ce propos de quelques remarques aléatoires<sup>13</sup>.

Pour conclure, soulignons que le grand nombre d'études de cas dont nous disposons aujourd'hui permettrait d'élaborer une histoire riche et pertinente des

<sup>9</sup> Cf. supra, note 4.

<sup>10</sup> Erich Gruner, *Die Arbeiter in der Schweiz im 19. Jahrhundert*, Bern : Francke, 1968, pp. 908-953.

<sup>11</sup> René Zeller, *Ruhe und Ordnung in der Schweiz. Die Organisation des militärischen Ordnungsdienstes von 1848 bis 1939*, Bern : Stämpfli, 1990.

<sup>12</sup> Tobias Kästli, *Der Streik der Tunnelarbeiter am Gotthard*, Basel : Z-Verlag, 1977.

<sup>13</sup> *Un siècle d'Union syndicale suisse, 1880-1980*, Fribourg : Office du livre, 1980.

mouvements de grèves en Suisse<sup>14</sup>. Toujours est-il que ces dernières années, l'intérêt pour cette thématique semble avoir passablement diminué. L'histoire sociale, en effet, tend à s'orienter vers des formes d'histoire culturelle, certes parfois très sophistiquées, mais qui évacuent les conflits sociaux et leur violence. Il est dans ce sens significatif que la revue *traverse* de l'année 2000, consacrée à l'« histoire ouvrière »<sup>15</sup>, ne mentionne les grèves qu'en marge, pour laisser place entre autres à des réflexions telles que « *Klassen-kämpferische Semantik und gesellschaftsübergreifende Diskurse* »<sup>16</sup>. Dissimulée sous le couvert de représentations culturelles ou linguistiques, la réalité des grèves disparaît ainsi du paysage social helvétique, et avec elle toute remise en cause de la mythique Paix du travail.

<sup>14</sup> Mon fichier personnel comporte près d'une centaine de titres ; moyennant une recherche systématique, on trouvera sans doute plusieurs centaines d'études sur l'histoire des grèves, parfois cachées dans des petits journaux ou revues.

<sup>15</sup> « Histoire ouvrière » : Update 2000, *traverse*, 2000/2.

<sup>16</sup> Titre d'un chapitre de l'article de Jakob Tanner, « Erfahrungen, Diskurs und kollektives Handeln. Neue Forschungsparadigmen in der Geschichte der Arbeiterinnen und Arbeiter », *traverse*, 2000/2, pp. 47-68.